



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ACIDE MÉTHACRYLIQUE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ACIDE MÉTHACRYLIQUE
Numéro du produit	711
Synonymes; marques commerciales	STABILISED METHACRYLIC ACID, 2 METHYL PROPENONIC ACID, ALPHA METHACRYLIC ACID, ALPHA METHYLACRYLIC ACID, MAA
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Numéro CE	201-204-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Intermédiaire pour l'industrie chimique Applications industrielles diverses Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
Utilisations déconseillées	Produits de beauté Applications médicales

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	711

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 4 - H332 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 201-204-4

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou par inhalation.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Mentions de mise en garde

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119463884-26-XXXX

Numéro index UE 607-088-00-5

Numéro CAS 79-41-4

Numéro CE 201-204-4

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. L'apparition des symptômes peut être retardée de 24 à 48 heures. Garder la personne touchée en observation. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Vertiges. Somnolence. Trachéobronchite, oedème pulmonaire.
Ingestion	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures des muqueuse, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Toxique par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes. L'apparition des symptômes peut être retardée de 24 à 48 heures. Garder la personne touchée en observation.
------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Polymérise à la chaleur. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Evacuer la zone.
Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.
----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Éviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Neutraliser le produit déversé avec du calcaire concassé, de la chaux éteinte (hydroxyde de calcium), du carbonate de soude (carbonate de sodium) ou du bicarbonate de sodium. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.
--------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Précautions de stockage	<p>Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Garder sous clef. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.</p> <p>Stocker à des températures comprises entre 18°C et 25°C. Stocker à une température ne dépassant pas 40°C.</p> <p>Stocker à l'écart des produits suivants: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Metal Salts</p> <p>Matériaux inappropriés pour conteneurs: Cuivre. Acier doux.</p>
--------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
-------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm 71 mg/m³

Commentaires sur les composants	WEL = Workplace Exposure Limits
----------------------------------------	---------------------------------

DNEL	<p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 88 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 29.6 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 4.25 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 6.55 mg/m³</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6.3 mg/m³</p> <p>Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.55 mg/kg/jour</p>
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PNEC	<p>- eau douce; 0.82 mg/l</p> <p>- eau de mer; 0.82 mg/l</p> <p>- Sediment; 1.2 mg/l</p>
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés	<p>Prévoir une ventilation suffisante. Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.</p>
----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Protection des yeux/du visage	<p>Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques et écran facial.</p>
--------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Caoutchouc butyle. Epaisseur: > 0.7 mm
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Acre.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	14 - 16°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	160°C
Point d'éclair	67°C Coupelle fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.6 % Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 8.7 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	133 Pa @ 25°C
Densité de vapeur	3.0

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Densité relative	1.018 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Miscible à l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	log Pow: 0.93
Température d'auto-inflammabilité	400°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Polymérise à la chaleur. > 55°C Polymérise facilement avec l'évolution de la chaleur.
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stocker à des températures comprises entre 18°C et 25°C.
---------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Polymérise à la chaleur. > 55°C Polymérise facilement avec l'évolution de la chaleur. Conserver à une température ne dépassant pas 25°C.
---------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.
----------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants. Metal Salts Cuivre. Acier doux.
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1.320,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅₀ 1320 - 2260 mg/kg, Orale, Rat

ETA orale (mg/kg) 1.320,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 500,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) Toxique par contact avec la peau. DL₅₀ 500 - 1000 mg/kg, Cutanée, Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 500,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Nocif par inhalation. CL₅₀ 7100 mg/m³, Inhalatoire, Rat

ETA inhalation (gaz ppm) 4.500,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 11,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 1,5

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut irriter les voies respiratoires.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non applicable.

Inhalation Nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. L'apparition des symptômes peut être retardée de 24 à 48 heures. Garder la personne touchée en observation. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Vertiges. Somnolence. Trachéobronchite, oedème pulmonaire.

Ingestion Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures des muqueuses, de la gorge, de l'oesophage et de l'estomac. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Toxique par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau. Provoque de graves brûlures. Peut provoquer des brûlures chimiques graves de la peau.

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversements fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 85 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel)
CL₅₀, 96 heures: > 100 - 180 mg/l, *Brachydanio rerio* (poisson zèbre)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: > 130 mg/l, *Daphnia magna*

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 45 mg/l, *Selenastrum capricornutum*

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 86 %: 28 jours
- Dégradation 60 %: 10 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 0.93

12.4. Mobilité dans le sol

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 2531

N° ONU (IMDG) 2531

N° ONU (ICAO) 2531

N° ONU (ADN) 2531

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) ACIDE MÉTHACRYLIQUE STABILISÉ

Nom d'expédition (IMDG) ACIDE MÉTHACRYLIQUE STABILISÉ

Nom d'expédition (ICAO) METHACRYLIC ACID, STABILIZED

Nom d'expédition (ADN) ACIDE MÉTHACRYLIQUE STABILISÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 8

Code de classement ADR/RID C3

Etiquette ADR/RID 8

Classe IMDG 8

Classe/division ICAO 8

Classe ADN 8

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

Groupe d'emballage (ADN) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 89

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Indéterminé.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
ENCS

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taiwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	09-03-18
Numéro de version	4.000
Remplace la date	08-01-18
Numéro de FDS	660

ACIDE MÉTHACRYLIQUE

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Signature

Jacq Pattinson



Scénario d'exposition
Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Salarié

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p>
--------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles
Fonctionnement en continu/libération.

SU22 Utilisations professionnelles
Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler une substance en système fermé.
-----------------------------------------	-------------------------------------------

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. SU22 Utilisations professionnelles Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer des opérations comprenant une exposition pendant plus de 4 heures.
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Industrial/professional use in closed systems with low risk of exposure

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Salarié - dermique : exposition <1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.32
Salarié - par inhalation : exposition <3 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.36

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Salarié

Catégories de processus

PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation and low risk of exposure

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Salarié - dermique : exposition <0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.08
Salarié - par inhalation : exposition <2 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.24

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Salarié

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement. Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Taux de ventilation	SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-----------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. , ou: Limiter la teneur de la substance à 5 % PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 % SU22 Utilisations professionnelles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 %
-------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

Information supplémentaire	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
-----------------------------	-----------------------------

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves

Exposition

Salarié - dermique : exposition <2.125 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5
Salarié - par inhalation : exposition <4 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.48

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Secteur d'utilisation	<p>SU1 Agriculture, sylviculture, pêche</p> <p>SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)</p> <p>SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure</p> <p>SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois</p> <p>SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers</p> <p>SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements</p> <p>SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)</p> <p>SU9 Fabrication de substances chimiques fines</p> <p>SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement</p> <p>SU11 Fabrication de produits en caoutchouc</p> <p>SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion</p> <p>SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment</p> <p>SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages</p> <p>SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements</p> <p>SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques</p> <p>SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport</p> <p>SU18 Fabrication de meubles</p> <p>SU19 Bâtiment et travaux de construction</p> <p>SU20 Services de santé</p> <p>SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées</p>
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	<p>ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article</p> <p>ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)</p> <p>ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)</p> <p>ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)</p> <p>ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)</p> <p>ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)</p> <p>ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)</p>
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	<p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)	
<u>Propriétés du produit</u>	
État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Taux de ventilation SU3 Utilisations industrielles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 SU22 Utilisations professionnelles Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Industrial/professional use in systems with engineered ventilation where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

Salarié - dermique : exposition <2.125 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5
 Salarié - par inhalation : exposition <2 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.24

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure
------------------------	----------------------------------------------------------------

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Catégories de produit chimique [PC]:	<p>PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité</p> <p>PC2 Adsorbants</p> <p>PC3 Produits d'assainissement de l'air</p> <p>PC4 Produits antigel et de dégivrage</p> <p>PC7 Métaux et alliages de base</p> <p>PC8 Produits biocides</p> <p>PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants</p> <p>PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler</p> <p>PC9c Peintures au doigt</p> <p>PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais)</p> <p>PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques</p> <p>PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques</p> <p>PC18 Encres et toners</p> <p>PC19 Intermédiaire</p> <p>PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation</p> <p>PC21 Substances chimiques de laboratoire</p> <p>PC23 Produits pour le traitement du cuir</p> <p>PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage</p> <p>PC26 Produits de traitement des papiers et cartons</p> <p>PC28 Parfums, produits parfumés</p> <p>PC29 Produits pharmaceutiques</p> <p>PC30 Produits photochimiques</p> <p>PC31 Produits lustrant et mélanges de cires</p> <p>PC32 Préparations et composés à base de polymères</p> <p>PC33 Semi-conducteurs</p> <p>PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation</p> <p>PC35 Produit de lavage et de nettoyage</p> <p>PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau</p> <p>PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels</p>
Catégories d'articles [AC]	<p>AC1 Fabrication de véhicules à moteur et de pièces détachées pour véhicules à moteur.</p> <p>AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques</p> <p>AC3 Piles et accumulateurs électriques</p> <p>AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique</p> <p>AC5 Tissus, textile et habillement</p> <p>AC6 Articles en cuir</p> <p>AC7 Articles métalliques</p> <p>AC8 Articles en papier</p> <p>AC10 Articles en caoutchouc</p> <p>AC11 Articles en bois</p> <p>AC13 Articles en plastique</p> <p>AC31 Vêtements parfumés</p>
Secteur principal	<p>SU3 Utilisations industrielles</p> <p>SU22 Utilisations professionnelles</p>

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
 ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)

Salarié

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Catégories de processus	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
--------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. SU22 Utilisations professionnelles Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire Éviter les projections.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
 PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
 PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
 PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux
 PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

Propriétés du produit

État solide

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 5%

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Industrial/professional use outdoors with low risk of exposure

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.08 Salarié - par inhalation : exposition <4.2 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.50

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Industrial use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Industrial use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Catégories de processus	<p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC16 Utilisation des carburants</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p>
--------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Industrial use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.
<u>quantités utilisées</u>	Quantité par application: <1000 kg
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Couvre une exposition quotidien jusqu'à 1heure
<u>autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur</u>	
Environnement	Extérieur
<u>Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets</u>	
Mesures de protection techniques	Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.
<u>Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition</u>	
Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
<u>Mesures de management du risque</u>	porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main ne pas appliquer sans gants. Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
Information supplémentaire	Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Industrial use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <2.125 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5 Salarié - par inhalation : exposition <4.2 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.5

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Catégories de processus	<p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC16 Utilisation des carburants</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p> <p>PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p>
--------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Concentration de la substance dans le produit: 1 - 5% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Concentration de la substance dans le produit: 25 - 100% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 ne pas appliquer sans gants.
 Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

Professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition < 2.125 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, $RCR < 0.5$ Salarié - par inhalation : exposition < 4.2 ppm, DNEL 8.4 ppm, $RCR < 0.5$

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
quantités utilisées	Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Couvre une exposition quotidien jusqu'à 1heure

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Extérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
ne pas appliquer sans gants.
Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures
, ou:
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95
Couvre une exposition quotidien jusqu'à 8heures

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Industrial/professional use outdoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <2.125 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5 Salarié - par inhalation : exposition <4.2 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.5

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use indoors with low risk of exposure
------------------------	---------------------------------------------------------------

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Catégories de produit chimique [PC]:	<p>PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité</p> <p>PC2 Adsorbants</p> <p>PC3 Produits d'assainissement de l'air</p> <p>PC4 Produits antigel et de dégivrage</p> <p>PC7 Métaux et alliages de base</p> <p>PC8 Produits biocides</p> <p>PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants</p> <p>PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler</p> <p>PC9c Peintures au doigt</p> <p>PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais)</p> <p>PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques</p> <p>PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques</p> <p>PC18 Encres et toners</p> <p>PC19 Intermédiaire</p> <p>PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation</p> <p>PC21 Substances chimiques de laboratoire</p> <p>PC23 Produits pour le traitement du cuir</p> <p>PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage</p> <p>PC26 Produits de traitement des papiers et cartons</p> <p>PC28 Parfums, produits parfumés</p> <p>PC29 Produits pharmaceutiques</p> <p>PC30 Produits photochimiques</p> <p>PC31 Produits lustrant et mélanges de cires</p> <p>PC32 Préparations et composés à base de polymères</p> <p>PC33 Semi-conducteurs</p> <p>PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation</p> <p>PC35 Produit de lavage et de nettoyage</p> <p>PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau</p> <p>PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels</p>
Catégories d'articles [AC]	<p>AC1 Fabrication de véhicules à moteur et de pièces détachées pour véhicules à moteur.</p> <p>AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques</p> <p>AC3 Piles et accumulateurs électriques</p> <p>AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique</p> <p>AC5 Tissus, textile et habillement</p> <p>AC6 Articles en cuir</p> <p>AC7 Articles métalliques</p> <p>AC8 Articles en papier</p> <p>AC10 Articles en caoutchouc</p> <p>AC11 Articles en bois</p> <p>AC13 Articles en plastique</p> <p>AC31 Vêtements parfumés</p>
Secteur principal	<p>SU3 Utilisations industrielles</p> <p>SU22 Utilisations professionnelles</p>

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
 ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

Salarié

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Catégories de processus	PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
--------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <260000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. SU22 Utilisations professionnelles Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.
-------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Information supplémentaire	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 2)

Contrôle de l'exposition de l'ouvrier

Catégories de processus	PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles PROC25 Autres opérations de travail à chaud avec des métaux PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante
--------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Propriétés du produit

État	solide
Informations sur la concentration	Concentration de la substance dans le produit: 5%

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

Industrial/professional use indoors with low risk of exposure

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Salarié - dermique : exposition < 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR < 0.08
Salarié - par inhalation : exposition < 3.6 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR < 0.43

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad $RCR > 1$), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Industrial use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Industrial use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Salarié

Industrial use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Industrial use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 1heure

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Taux de ventilation Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 25 - 100% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 ne pas appliquer sans gants.
 Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

Information supplémentaire Éviter les projections.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Industrial use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Exposition

Salarié - dermique : exposition <2.125 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5
Salarié - par inhalation : exposition <4 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.48

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition
Professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Salarié

Professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

Catégories de processus	<p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC16 Utilisation des carburants</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site <50000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur
-------------------------------------------------	-----------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

Professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 1heure

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 25 - 100% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Concentration de la substance dans le produit: 1 - 5% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Concentration de la substance dans le produit: 25 - 100% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Limiter la teneur de la substance à 5 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes. PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Concentration de la substance dans le produit: 0 - 1% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. Concentration de la substance dans le produit: 1 - 5% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. Concentration de la substance dans le produit: 5 - 25% Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 15 minutes.
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 ne pas appliquer sans gants.
 Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

Information supplémentaire	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <2.125 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5 Salarié - par inhalation : exposition <4 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.48

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Secteur d'utilisation

SU1 Agriculture, sylviculture, pêche
 SU2 Exploitation minière (incluant l'industrie off-shore)
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6a Fabrication de bois et produits à base de bois
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
 SU18 Fabrication de meubles
 SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
 ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

Salarié

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

Catégories de processus	<p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal</p> <p>PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée</p> <p>PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main</p>
--------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
quantités utilisées	Montant annuel par site <260000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques	Garder les écoulements de vidange dans un stockage fermé en attendant leur élimination ou en vue d'un recyclage ultérieur.
-------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	Fournisseur extérieur

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

quantités utilisées

Quantité par application: <1000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. SU22 Utilisations professionnelles PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Limiter la teneur de la substance à 25 % , ou: Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.
-------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 ne pas appliquer sans gants.
 Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures
 , ou:
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95
 Couvre une exposition quotidien jusqu'à 8heures

Information supplémentaire	Éviter les projections.
-----------------------------------	-------------------------

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Industrial/professional use indoors where opportunity for exposure requires use of gloves and respiratory protection

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	Salarié - dermique : exposition <2.125 mg/kg p.c. /jour, DNEL 4.25 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.5 Salarié - par inhalation : exposition <3.6 ppm, DNEL 8.4 ppm, RCR <0.43

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Scénario d'exposition Consumer use

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Methacrylic Acid
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463884-26-XXXX
Numéro CAS	79-41-4
Numéro CE	201-204-4
Numéro index UE	607-088-00-5
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Consumer use
-----------------	--------------

Consumer use

Catégories de produit chimique [PC]:

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
 PC2 Adsorbants
 PC3 Produits d'assainissement de l'air
 PC4 Produits antigel et de dégivrage
 PC7 Métaux et alliages de base
 PC8 Produits biocides
 PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
 PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler
 PC12 Préparations pour gazon et jardin, incluant des fertilisants (- Engrais)
 PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques
 PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques
 PC18 Encres et toners
 PC19 Intermédiaire
 PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation
 PC21 Substances chimiques de laboratoire
 PC23 Produits pour le traitement du cuir
 PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
 PC26 Produits de traitement des papiers et cartons
 PC28 Parfums, produits parfumés
 PC29 Produits pharmaceutiques
 PC30 Produits photochimiques
 PC31 Produits lustrant et mélanges de cires
 PC32 Préparations et composés à base de polymères
 PC33 Semi-conducteurs
 PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
 PC35 Produit de lavage et de nettoyage
 PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
 PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories d'articles [AC]

AC1 Fabrication de véhicules à moteur et de pièces détachées pour véhicules à moteur.
 AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques
 AC3 Piles et accumulateurs électriques
 AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique
 AC7 Articles métalliques
 AC8 Articles en papier
 AC10 Articles en caoutchouc
 AC11 Articles en bois
 AC13 Articles en plastique
 AC31 Vêtements parfumés

Secteur principal

SU21 Utilisations par des consommateurs

Secteur d'utilisation

SU19 Bâtiment et travaux de construction
 SU20 Services de santé
 SU22 Utilisations professionnelles
 SU23 Fourniture d'électricité, de vapeur, de gaz, d'eau et traitement des eaux usées

Environnement

Consumer use

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8b Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
	ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
	ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8e Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
	ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
	ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
	ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Mesures de management du risque

Information supplémentaire Éviter les projections.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): <2.5

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques Pas de déversement de la substance dans les eaux d'égout

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale. Les déchets ménagers solides (par ex. emballages de produits) doivent être éliminés dans une décharge communale d'ordures ménagères.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. Sauf indications contraires.

quantités utilisées

Quantité par application: 39 g

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³.

Consumer use

Taux de ventilation Vérifier qu'il y a suffisamment d'air frais pour la dilution et l'élimination des poussières, de la fumée et des vapeurs. On recommande un 5 à 15 changements d'air par heure en faisant du courant d'air.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Consommateur - dermique : exposition <0.30 mg/kg p.c. /jour, DNEL 2.55 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.115
Consommateur - par inhalation : exposition <0.02 mg/m³, DNEL 6.3 mg/m³, RCR <0.004

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

si la mise à l'échelle détecte une condition avec une application incertaine (cad RCR > 1), des RMM supplémentaires ou une évaluation de sécurité de la substance spécifique à l'entreprise sont nécessaires. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.



Product Application Policy

To whom it may concern

Inappropriate uses of methacrylate monomers

For reasons of health and safety, [Univar](#) and its supplier Lucite International will not knowingly supply methacrylate monomers for use in certain applications. In order to maintain a high level of awareness amongst customers, sales agents and distributors (including re-sellers and re-packagers) of [Univar](#) and its supplier Lucite International, we are writing to remind you of two such applications which have been confirmed by the manufacturer Lucite to not be suitable applications for methacrylate monomers.

1. Cosmetic Applications.

Lucite and Univar have become aware of cases of Methacrylate ester monomers being used with a resin to repair or fix cosmetic fingernails onto real fingernails. Methacrylate esters are not suitable for this purpose as they are typically classified as irritating to the skin, eyes and respiratory system and may cause skin sensitization. Cross sensitization between methacrylate esters could also occur. Methacrylic acid is overtly skin corrosive. Lucite International methacrylate monomers must NEVER be used in or supplied for this application.

This policy is summarized in the Safety Data Sheet.

2. Medical Applications involving liquid unreacted monomers.

[Univar](#) and supplier Lucite International will also not knowingly supply methacrylate monomers into applications where the monomer is implanted in, or applied to, the human body i.e. where there is direct use of the liquid monomer itself (with or without formulation) into the human body or into contact with internal body fluids or tissues.

Lucite International has performed no clinical testing on the use of methacrylate monomers in any medical application and has no data to support the use of methacrylate monomers in any medical application. Lucite International has neither sought, nor received, approval from any regulatory agency for the use of methacrylate monomers in implantation in the human body or in contact with internal body fluids or tissue. Lucite International methacrylate monomers must NEVER be used in or supplied for this application.

This policy is summarized in the Safety Data Sheet.

[Univar](#) and supplier Lucite International require their customers to understand this policy and agreement to it to not use, supply or otherwise distribute methacrylate monomers for use in these applications.

Please note Univar warrants that the products supplied meet the agreed specification but does not offer warranties as to fitness for purpose. You must rely on your own testing in order to ascertain fitness for your intended purpose.

Yours sincerely,

[Univar](#)

Product Stewardship